



LE DOGME DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE

LA FÊTE DU 15 AOÛT

LE SCANDALEUX MENSONGE DU CATHOLISCISME

L'assomption de la vierge n'est pas la dernière invention de la hiérarchie catholique ! De Concile en Concile, de dogme en dogme, le système catholique ne cesse de creuser toujours plus le fossé qui le sépare de l'Écriture Sainte. L'hérésie catholique apparaît toujours plus comme une évidence.

Marie (Myriam, en hébreu) jeune fille juive vierge avait reçu une grâce particulière de la part de l'Éternel, le Dieu d'Israël, que nulle autre femme ne recevra jamais plus.

L'Ange de Dieu, Gabriel, est envoyé auprès de Marie (Myriam) pour lui annoncer qu'elle **deviendra enceinte et enfantera un fils, et qu'elle devra lui donner le nom de Jésus. Marie dit à l'Ange : « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ». Et l'Ange lui répondit : L'Esprit Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-haut te couvrira de son ombre, c'est pourquoi aussi le saint enfant qui naîtra sera appelée Fils de Dieu ».** (Évangile selon Luc chapitre 1, versets 26 à 35).

Marie, bien que troublée, va comprendre, au fur et à mesure du temps, qu'elle a été choisie par Dieu pour accomplir les paroles de la prophétie annoncée par Esaïe, le prophète, que nous lirons dans l'Ancien Testament, au chapitre 7 et au verset 14 : **« C'est pourquoi le Seigneur, lui, vous donnera un signe : Voici, la vierge concevra et elle enfantera un fils, et appellera son nom Emmanuel. »** qui veut dire : DIEU avec nous. Jésus sera le premier-né de Myriam.

La virginité est toujours une « valeur » hautement estimée et soigneusement préservée en Israël. Tout le processus éducatif « religieux » de la jeune fille soumise à l'autorité masculine tend à conserver ce bien le plus précieux jusqu'au jour de ses noces, car l'honneur familial y est en cause.

Aussi, la famille entière éprouvera une honte si la jeune fille est déflorée en dehors du mariage, comme ce fut le cas de Dina (Livre de la Genèse chapitre 34 verset 7) et de Tamar (Second livre de Samuel le prophète, chapitre 13 verset 12 à 14 et 28) dont les frères répareront l'abomination en tuant l'agresseur. Le statut de la vierge constitue donc une valeur de premier ordre.

Toutes les religions du monde s'accordent à le dire : la jeune fille et le jeune homme doivent rester vierges jusqu'au mariage. Elles font écho, en définitive, à la loi du Créateur inscrite dans le cœur de chaque être humain, et ce de toute Éternité.

Dans certaines cultures (orientales en particulier), après la nuit de noces, on tend le drap nuptial à la fenêtre pour montrer, d'une part que le mariage est « consommé », et d'autre part que la mariée était vierge. Il est bien évident qu'il faut que ce drap soit rougi par le sang de l'hymen déchiré.

Pour la compréhension de ce qui suivra, nous nous devons d'être au clair sur une réalité indiscutable : en enfantant, Marie a perdu sa virginité. Car lorsqu'une femme commet un acte sexuel et à plus forte raison quand elle accouche d'un enfant, elle perd sa virginité. Marie n'était pas différente de toutes les femmes, dans toutes les générations passées et jusqu'à ce jour.

Marie était née dans une famille juive et habitait une ville de Galilée, appelée Nazareth. Elle y avait de la parenté. Elisabeth en faisait partie.

A la suite de la visitation de l'Ange, l'Écriture nous dit que Marie s'est rendue chez sa parente Elisabeth pour savoir si effectivement, selon la révélation de l'ange, elle était enceinte : **« Voici, Élisabeth, ta parente, a conçu, elle aussi, un fils en sa vieillesse, et celle qui était appelée stérile est dans son sixième mois. »** (Récit de l'évangéliste Luc dans son évangile au chapitre 1 verset 36).

Fiancée à Joseph, donc promise en mariage, de son union avec lui sont nés d'autres enfants. Jésus avait donc des frères et des sœurs. Les disciples qui les côtoyaient et qui vivaient avec eux l'ont mentionné à plusieurs reprises dans leurs écrits.

« Comme Jésus s'adressait encore à la foule, voici, sa mère et ses frères, qui étaient dehors, cherchèrent à lui parler ». (Récit de l'évangéliste Matthieu dans son évangile au chapitre 12 : verset 46). **« La mère et les frères de Jésus vinrent le trouver, mais ils ne purent l'aborder, à cause de la foule ».** (Récit de l'évangéliste Luc dans son évangile au chapitre 8 : verset 19). **« Tous d'un commun accord persévéraient dans la prière, avec les femmes, et Marie, mère de Jésus, et avec les frères de Jésus ».** (Livre des actes des Apôtres, chapitre 1 verset 14). **« N'est-ce pas le charpentier, le fils de Marie, le frère de Jacques, de Joses, de Jude et de Simon ? Et ses sœurs ne sont-elles pas ici parmi nous ? Et il était pour eux une occasion de chute ».** (Récit de l'évangéliste Marc dans son évangile au chapitre 6 verset 3).

Dans la suite des temps, lorsque le Fils de Dieu, après sa mort et sa résurrection, est remonté aux cieux auprès de Son Père Céleste, Marie et ses enfants, issus de son union avec Joseph, se trouvaient dans la « chambre haute » à Jérusalem avec les disciples, dans l'attente de recevoir le baptême du Saint Esprit promis par Jésus.

« Lorsque le Fils de Dieu fut élevé aux cieux pendant que les disciples le regardaient, ils montèrent dans la chambre haute où ils se tenaient d'ordinaire, pour attendre, selon Ses directives, le baptême de l'Esprit Saint ; c'étaient Pierre, Jean, Jacques, André, Philippe, Thomas, Barthélemy, Matthieu, Jacques, fils d'Alphée, Simon le Zélote, et Jude, fils de Jacques. Tous d'un commun accord persévéraient dans la prière, avec les femmes, et Marie, mère de Jésus, et avec les frères de Jésus ». (Récits du livre des Actes des apôtres, chapitre 1 : versets 9,13,14).

Tout ceci a été passé sous silence pendant des siècles, au grand déshonneur de la hiérarchie catholique, qui n'aurait jamais accepté de reconnaître ses erreurs, au risque d'être dénoncée pour hérésie. L'humiliation et le discrédit auraient été trop insupportables.



Le Catholicisme est irréformable. Secouée par les nombreux scandales dont elle fait l'objet, l'église catholique romaine est disqualifiée et ne représente en rien l'église de Jésus Christ des premiers jours.

Sexualité dépravée, pédophilie, homosexualité, abus sexuels de prêtres sur des religieuses, avortements, enfants nés d'unions illicites cachés, et bien d'autres choses répréhensibles... bref, cette Institution est en permanence en contradiction avec la vérité révélée. **« L'orgueil va devant l'écrasement, et la fierté d'esprit devant la ruine »**. (Proverbe 16 : 18).

Le dogme de l'assomption, a été proclamé le 1^{er} novembre 1950 par le pape Pie XII qui a estimé utile d'en proposer une définition plus précise : *« La Vierge immaculée, préservée par Dieu de toute atteinte de la faute originelle, ayant accompli le cours de sa vie terrestre, fut élevée corps et âme à la gloire du ciel, et exaltée par le Seigneur comme la Reine de l'univers, pour être ainsi plus entièrement conforme à son Fils, Seigneur des seigneurs, victorieux du péché et de la mort »*.

Ajoutons à cela que la Tradition rapporte que Marie n'aurait pas connu la mort, mais un endormissement avant d'être élevée au ciel !!!!!

Cette définition fait partie désormais des nombreux dogmes de l'Église catholique romaine. La fête du 15 août exprime donc cette croyance et est suivie par des fidèles qui devraient pourtant être informés qu'ils sont « nourris » par du « feu étranger ».

Le dogme de l'assomption n'a aucune base biblique. Comme pour se justifier, l'église catholique se base sur plusieurs récits, notamment celui de la salutation angélique rapportée par le disciple Luc au chapitre 1 et au verset 28 de son Evangile : **« Je te salue, toi, qui a été l'objet d'une grande grâce »**.

Si grâce il y eût pour Marie, c'était d'avoir été choisie pour « porter » en son sein le Fils de Dieu. Mais en aucun cas une promesse d'enlèvement et de transportation dans le ciel, afin de ne pas connaître la mort physique !

Dans l'Écriture, la Bible (c'est-à-dire les Évangiles, les lettres des apôtres et des disciples de Jésus) il n'est fait aucune mention de l'assomption de Marie, mère de l'humanité de Jésus.



Il est utile de se rappeler que sur la croix, avant de mourir, Jésus a confié sa « mère » à Son disciple Jean. **« Près de la croix de Jésus se tenaient sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Clopas, et Marie de Magdala. Jésus, voyant sa mère, et auprès d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère: Femme, voilà ton fils. Puis il dit au disciple: Voilà ta mère. Et, dès ce moment, le disciple la prit chez lui.**

(Évangile de Jean chapitre 19 verset 25).

Elle est donc restée chez Jean jusqu'à sa mort. Qui d'autre que lui était le mieux informé pour connaître les événements de la fin de la vie de Marie dont il avait la responsabilité. Dans ses nombreux écrits, il n'a fait aucune mention de l'ascension de Marie vers les cieux. D'autre part, la bible ne mentionne aucun témoignage de témoins oculaires qui auraient assisté à cette ascension !

Enfin, ce même Jean, dans sa lettre au chapitre 3 et au verset 13, écrivait que **« nul n'est monté au ciel, hormis celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme (Jésus) qui est au ciel »**.

L'assomption est une perversité de la Vérité révélée. La hiérarchie catholique romaine préfère obéir à ses Traditions plutôt qu'à Dieu et à sa Parole.

Un autre récit sur lequel s'appuie l'église, est celui de la femme revêtue de lumière. (Livre de l'Apocalypse, chapitre 12).

« Un grand signe parut dans le ciel : Une femme enveloppée du soleil, la lune sous ses pieds, et une couronne de douze étoiles sur sa tête.... Et la femme s'enfuit dans le désert, où elle avait un lieu préparé par Dieu, afin qu'elle y fût nourrie pendant mille deux cent soixante jours ».

Il s'agit, dans ce verset, d'une femme qui est conduite au désert pour un temps, et qui est l'image de l'Eglise sur la terre avant le retour de Jésus. Il ne peut donc être la preuve de l'assomption de Marie au ciel.

Pour aller plus loin encore, cette même hiérarchie va jusqu'à proclamer que Marie est la mère de Dieu (!!!) préservée par Dieu de toute atteinte de la faute originelle : c'est-à-dire sans péché. **Encore une invraisemblance intellectuelle et spirituelle.**

Marie est née à Nazareth de l'union de son père et de sa mère. Elle était de descendance adamique et avait hérité du péché originel. Elle n'était donc pas sans péché. Par les Ecritures, elle savait qu'Israël attendait le Messie promis, le Sauveur, le Fils de Dieu. Au cours de sa visite à Elisabeth, sa parente, elle confessera son besoin du Sauveur promis.

« Mon âme magnifie le Seigneur, et mon esprit s'est réjoui en Dieu mon Sauveur, car il a regardé l'humble état de son esclave. Car voici, désormais toutes les générations me diront bienheureuse, parce que le Tout Puissant a fait pour moi de grandes choses. Son nom est saint ». (Paroles rapportées par le disciple Luc au chapitre 1 de son évangile et aux versets de 39 à 49).

Marie ne peut pas être la « mère » de Dieu. Elle est seulement et par choix divin, la mère de l'humanité du Fils de Dieu, car Jésus était auprès de Son Père Céleste de toute éternité.

Jésus est né dans ce monde, mais non du monde. Il n'est pas un homme devenu Dieu : Il est Dieu devenu chair humaine. Dieu fait homme. (Evangile selon Jean chapitre 1 verset 14). Son être ne rentre pas dans le schéma de la race humaine.

Il est venu sur la terre, d'ailleurs, d'un autre règne, d'un autre Royaume invisible à l'humain, parce qu'il est le Royaume du Créateur, de Son Père, de tout ce que nos yeux voient sur la terre et dans le ciel, et de tout ce que nos yeux ne voient pas, qui nous sont donc invisibles, mais qui pourtant existent. Il est la « parole créatrice ».

Il s'est revêtu d'un corps semblable à tous les êtres humains. Il est descendu sur la terre, vivre au milieu de Son peuple, le peuple d'Israël, pour parler du Royaume Céleste qu'Il connaissait parfaitement bien.

Marie a toujours été chère au cœur de Jésus, en tant que mère de son « humanité » ; mais il ne l'a jamais appelé « mère ». Il savait qu'il appartenait au Royaume du Dieu Créateur, Son Père, et à la Gloire céleste.

Enfant, bien que soumis à ses « parents », il était d'abord soumis à Son Père Céleste dans toutes les circonstances pénibles ou joyeuses de Sa vie, et Il ne permettait pas que quelqu'un ou quelque chose puisse interférer, c'est à dire « faire écran » dans Sa consécration à Son Père. **« Mon royaume, disait t'il, n'est pas de ce monde »**. (Paroles rapportées dans l'évangile de Jean, chapitre 18 verset 36).

A plusieurs reprises, il rappellera à sa famille terrestre, qu'elle ne pouvait pas intervenir dans sa consécration et sa mission.

A 12 ans, avec sa famille et sa parenté, il monte à Jérusalem pour accomplir sa « Bar Mitzvah » qui fait de Lui le fils de l'Alliance. Lorsque les jours de la fête s'achèvent, toute la famille retourne à Nazareth. Mais Jésus, Lui, reste à Jérusalem. Ce n'est qu'au bout d'une journée de marche que l'absence de Jésus est remarquée. La famille retourne alors sur ses pas et le trouve **dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant**. Sa mère lui dit : **« Mon enfant, pourquoi as-tu agi de la sorte avec nous ? Voici, ton père et moi, nous te cherchions avec angoisse. Il leur dit : Pourquoi me cherchez-vous ? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je m'occupe des affaires de mon Père ? »**. (Paroles rapportées par Luc dans son évangile au chapitre 2 et aux versets 46 à 48).

Alors qu'il est invité aux noces de Cana, Marie s'approche de Jésus pour lui dire que le vin venait à manquer. **« Jésus lui répondit : Femme, qu'y a-t-il entre moi et toi ? Mon heure n'est pas encore venue »**. Marie le pressait d'intervenir, de faire un « miracle », lui, le Fils de Dieu ; cependant il ne lui accordera pas d'attention. Elle ne l'influencera pas. Pourquoi ? Parce qu'il attendait de recevoir l'ordre de Son Père Céleste. Il lui était entièrement soumis. (Paroles rapportées par Jean dans son évangile au chapitre 2 : versets 1 à 5).

Il dira sans cesse : **« Je vous le dis, le Fils ne peut rien faire de lui-même, il ne fait que ce qu'il voit faire au Père, et tout ce que le Père fait, le Fils aussi le fait pareillement..... je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé »**. (Paroles rapportées par Jean au chapitre 5 de son évangile et aux versets 19 ; 30).

Une autre fois, Jésus annonce le Royaume à la foule venu l'écouter. Alors qu'il parle, une femme parmi la foule élève la voix et dit : **« Heureux le sein qui t'a porté ! »**. Mais Jésus répond : **« Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la gardent ! »**. (Paroles rapportées par Luc dans son évangile au chapitre 11 et au verset 27). Il n'acquiesce pas, il ne met pas sa mère « en avant », il « recadre » plutôt la foule, et lui rappelle une réalité éternelle : Dieu, Son Père, et le bonheur d'écouter Sa Parole et de la garder dans son cœur.

Un autre jour, après avoir appelé Ses 12 disciples, Jésus se rend dans sa maison avec eux à Nazareth. La foule le sachant se rassemble devant la maison. **« Les parents de Jésus, ayant appris ce qui se passait, vinrent pour se saisir de lui, car ils disaient : Il est hors de sens. Se tenant dehors, ils l'envoyèrent appeler. La foule était assise autour de lui, et on lui dit : Voici, ta mère et tes frères sont dehors et te demandent. Et il répondit : Qui est ma mère, et qui sont mes frères ? Puis, jetant les regards sur ceux qui étaient assis tout autour de lui : Voici, dit-il, ma mère et mes frères. Car, quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, ma sœur, et ma mère.**

Encore une fois, il « recadre » la foule sur ce qui est le plus important à Ses yeux : la famille du Père Céleste. Il est venu pour cela, pour chercher des fils et des filles qui feront partie, éternellement, de la famille du Créateur, Son Père. (Paroles rapportées par Marc dans son évangile au chapitre 3 et aux versets 21 ; 31 à 35).

Enfin, sur la croix, il remettra sa mère aux bons soins de Son disciple Jean. Une fois encore il ne prononcera pas le mot « mère », mais « femme », alors qu'à Son disciple Jean, il prononcera le mot « mère ».

« Près de la croix de Jésus se tenaient sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Clopas, et Marie de Magdala. Jésus, voyant sa mère, et auprès d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : Femme, voilà ton fils. Puis il dit au disciple : Voilà ta mère. Et, dès ce moment, le disciple la prit chez lui. (Paroles rapportées par Jean dans son évangile, au chapitre 19 et aux versets 25 à 27).



L'engrenage fatal du Culte de la Vierge (la Mariologie) fera également de Marie une Co-rédemptrice, c'est-à-dire « la nouvelle Eve, la mère de l'église qui continuerait son rôle maternel au ciel à l'égard des membres du Fils de Dieu en coopérant à la naissance et au développement de la vie divine dans les âmes rachetés ». (Proclamation de Paul VI, place Saint Pierre à Rome, le 30 juin 1968). (Extrait de « Tempête sur l'Eglise » de Robert Serrou).

Le Nouveau Testament démontre que l'église catholique n'a pas ses origines dans les enseignements du Fils de Dieu et de Ses apôtres. Il ne fait aucunement mention de la papauté, de l'adoration due à Marie, de l'immaculée conception, de la virginité perpétuelle de Marie, de son assomption et de Marie Co-rédemptrice et médiatrice, pas plus que des requêtes adressées aux saints dans les cieux afin de bénéficier de leurs prières, de la succession apostolique, des ordonnances dans le fonctionnement de

l'église, telles que le baptême des bébés, de la confession des péchés à un prêtre, de l'existence du purgatoire, des indulgences (moyennant une somme d'argent, qui ont engendrées des abus) pour obtenir le pardon des fautes et des péchés, ou de l'égalité autorité de la tradition de l'église et des Ecritures.



Jésus a dit : **« Je suis le chemin, la vérité et la vie »**, et encore : **« Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point »**. (Paroles rapportées dans l'évangile selon Jean au chapitre 14 et au verset 6 et évangile selon Marc au chapitre 13 et au verset 31)

Jean, son disciple, écrira (au chapitre 1 de sa lettre, et au verset 18) : **« Personne n'a jamais vu Dieu. Dieu le Fils unique, qui est dans le sein du Père, est celui qui l'a fait connaître »**. C'est-à-dire Celui qui est UN avec le Père, Lui Seul l'a fait connaître, et le fait connaître encore.

Marie ne joue aucun rôle dans le ciel. Elle n'est pas la médiatrice entre Dieu et les hommes, car, selon l'enseignement des apôtres et des disciples, il n'y a qu'un seul Médiateur : **« Il y a un seul Dieu, et aussi un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme. Il est le médiateur d'une nouvelle alliance, afin que, la mort étant intervenue pour le rachat des transgressions commises sous la première alliance, ceux qui ont été appelés reçoivent l'héritage éternel qui leur a été promis. C'est Jésus qui est le médiateur de la nouvelle alliance »**. (Première lettre du disciple Timothée, chapitre 2 verset 5 et lettre aux hébreux, chapitre 9 verset 15 et chapitre 12 verset 24).

Il vous faudra donc choisir entre l'enseignement de Jésus et l'enseignement des hommes, entre la doctrine de l'Évangile et les altérations sans nombre qu'on lui fait subir.

Il vous faudra choisir entre le Fils de Dieu et la papauté, entre la vérité et l'erreur, entre la lumière et les ténèbres. Nul n'est besoin de se confier en des hommes attachés à leurs traditions, surtout lorsqu'elles sont contraires à la Vérité.

Confiez-vous aux paroles du Fils de Dieu. **Elles sont infaillibles et éternelles.**

Elishéva VILLA

Septembre 2022

lamaisondejerusalem.com

